

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2026

Conseil d'administration du	16 octobre 2026 à 14h30
Date de convocation	03 septembre 2026, soit dans les conditions fixées par les statuts
Lieu	Musée du Louvre-Lens, au lieu habituel de ses séances
Présents	Jean-Paul MULOT, Sabine FINEZ, Mady DORCHIES, Caroline MELONI, Valérie CUVILLIER, Fabrice PLANQUE, Hélène CORRE, Sandra GUTHLEBEN, François-Xavier SALMON, Christophe LERIBAUT, Kim PHAM, Ariane THOMAS, Zaki AMAR-BAUTHENEY, Virginie DONZEAUD, Aline FRANÇOIS-COLIN, Luc BOUNIOL-LAFFONT, Henri LOYRETTE, Benjamin PARROT, Caroline JOLY, Pascal LAFFUMA.
Pouvoirs	Xavier BERTRAND à Sabine FINEZ, Hilaire MULTON à François-Xavier SALMON, Olivier GABET à Virginie DONZEAUD.
Excusés	Xavier BERTRAND, Aurore COLSON, Anthony JOUVENEL, Alexandre COUSIN, Sylvain ROBERT, Bertrand GAUME, Hilaire MULTON, Dominique DE FONT-RÉAULX, Olivier GABET.
Quorum	Atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer
Secrétaire de séance	Madame Sabine FINEZ

Délibération n°2026_34

Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs du Musée du Louvre-Lens

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment l'article L. 332-8 5° relatif aux emplois à temps non complet,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu le décret 2020-132 du 17 février 2020 modifiant le décret 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois concernés,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu la délibération n° 2026_023 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 29 juin 2026 modifiant le tableau des emplois et des effectifs du Musée du Louvre-Lens,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 1^{er} octobre 2026,

Rapport de présentation au Conseil d'Administration

Il appartient au conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services : création, suppression, modification de la durée hebdomadaire d'un poste (passage à temps non complet).

En cas de suppression de poste ou modification de la durée hebdomadaire, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Dans le cadre de l'évolution de l'organisation de la Direction de l'Administration Générale, les modifications suivantes sont proposées :

- Modification du poste de Chargé ou Chargée de gestion financière en Responsable du pôle Finances
- Modification du poste d'Assistant ou Assistante contrôle de gestion en Gestionnaire Finances /Contrôle de gestion
- Modification du poste de Gestionnaire RH/Finances en Gestionnaire RH/Archives

L'ensemble des emplois ainsi créés répond aux besoins de l'établissement ; ils permettent d'assurer la continuité et le bon fonctionnement des directions du Musée.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver ce présent rapport, et le tableau des emplois, en annexe, qui lui a été soumis et la création des postes mentionnés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour expédition conforme,
Pour le Président, par délégation Annabelle Ténèze, Directrice de
l'établissement public de coopération culturelle
« Musée du Louvre-Lens »

